

le *Lien* # 107

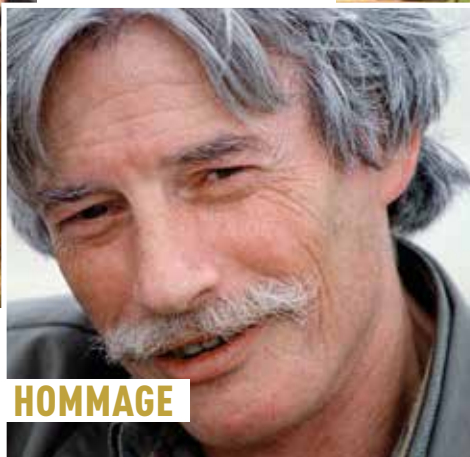
P 10

**FORUM
DES ASSOCIATIONS**

P 11

**PLEIN FEUX
SUR LES FONTENILS**





le Lien # 107

LA NOUVELLE FORMULE DU LIEN

Nous avons le plaisir de vous présenter le Lien dans sa version estivale, remodelé avec le concours de notre nouvelle prestataire graphique.

Pour mémoire, la communication des Associations de Tavers fera l'objet d'une brochure spéciale, diffusée début septembre, qui vous permettra de les découvrir ou redécouvrir.

BLOQUEZ DÈS MAINTENANT VOTRE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE !!!

La journée « plein feux sur les fontenils » sera l'occasion de les rencontrer en direct !

Plus d'informations et de détails sur cette journée en page 7 !

- **Le Mot du Maire** 3
- **Vie communale** 4 - 11
 - Budget 2021 prévisionnel/réalisé 4 - 5
 - Réunions de conseil 6 - 7
 - Aléa nucléaire 8
 - Charte du bien vivre 9
 - Forum des associations 10
 - Plein feux sur les fontenils 11
- **École** 12 - 13
 - Animations pédagogiques 12 - 13
- **Jeunesse** 14 - 17
 - Le temps des enfants 14 - 15
 - Les vacances 2022 16
 - Zoom sur 17
- **Culture** 18 - 19
 - Agenda complémentaire 18
 - Hommage 19
- **Mémoires** 20 - 23
 - Journées du patrimoine 20
 - Le vin de Tavers 21
 - Interview Jacky Egret 22
 - Le Bassin de la Bouture 23
- **Animations** 24 - 26
- **Annonces** 26 - 27



Jean Paul ANTOINE
Maire de Tavers

le mot du Maire

C'est dans un contexte général encore incertain que je m'adresse à vous avec d'une part la crise sanitaire qui ne permet pas d'envisager l'avenir de manière totalement sereine et d'autre part la guerre en Ukraine qui a démarré il y a quelques semaines. Pour autant, de très belles initiatives citoyennes et humaines ont jailli de toutes parts en France pour aider le peuple ukrainien et notre commune n'a pas manqué à l'appel !

A l'initiative du conseil Municipal et de tous les employés de la Mairie, et plus particulièrement de Madame Lebrun, Tavers s'est mobilisée à travers vous pour réaliser une collecte qui a permis d'acheminer en Pologne des vêtements, du matériel médical et des denrées alimentaires non périssables ! Je tiens ici à vous remercier toutes et tous, ainsi que l'entreprise TRB en la personne de Thierry Texier qui a pris en charge financièrement l'affrètement de la semi-remorque jusqu'aux portes de l'Ukraine, pour ce bel élan de solidarité !

Les projets quant à eux avancent normalement avec d'une manière plus concrète les travaux du commerce de proximité qui sont en cours. Ce sont majoritairement des entreprises locales qui ont été retenues à la suite de la consultation et c'est un point important à noter. Malheureusement du retard a été pris notamment pour la phase d'appel d'offre et de ce fait le commerce devrait ouvrir ses portes après la période estivale.

Le projet de réhabilitation de l'ancien logement du directeur d'école suit également son cours avec la consultation qui vient de se terminer et qui là encore permet de contractualiser avec des entreprises principalement locales. En revanche les conditions économiques que nous connaissons tous actuellement font que les coûts sont très nettement supérieurs à l'estimatif initial. Pour autant nous n'avons pas finalisé l'ensemble des subventions et le bilan financier bien que moins favorable que pour le commerce de proximité devrait nous permettre de mener à bien ce projet. Il convient de rappeler que ce projet est mené en étroite collaboration avec la DRAC et le ministère de la Culture. Cette belle opportunité de donner à Tavers une notoriété à connotation culturelle représente un atout supplémentaire pour la redynamisation du centre bourg.

L'aménagement de l'espace autour de la Ceresaie se poursuit avec la réalisation de la voirie de liaison entre la rue de la Saint Jean et le dernier rondpoint de l'avenue des Murgets. Dans le cadre des économies d'énergie et du

développement durable il a été installé des candélabres solaires ce qui nous permet de ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement liées à l'éclairage public. Le parcours Fitness est en cours d'étude et devrait être réalisé dans les prochains mois ce qui permettra de boucler le programme des équipements tant pour les jeunes que pour les adultes.

Le parcours du chemin des eaux a été entièrement repensé, le fléchage a été refait et 15 panneaux explicatifs en français et en anglais ont été posés aux endroits remarquables de la commune. Il convient de remercier l'association « Fromagette & Co » qui a bien contribué à ce projet.

Cette année, le feu d'artifice du 14 Juillet sera tiré à proximité de la Ceresaie et sera précédé comme à l'accoutumée du repas communal et de la retraite aux flambeaux.

Je terminerai en ajoutant quelques mots relatifs à mon état de santé, mon intervention cardiaque début juin s'est très bien passée et je me rétablis rapidement. Bien que je doive me reposer, je reste très attentif et concerné par la vie de notre commune.

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances d'été en prenant bien soin de vous et je vous donne rendez-vous pour les prochains événements à Tavers.

Jean Paul ANTOINE

Budget

COMPARATIF BUDGET 2021 PRÉVISIONNEL/RÉALISÉ

dépenses et recettes réelles de fonctionnement

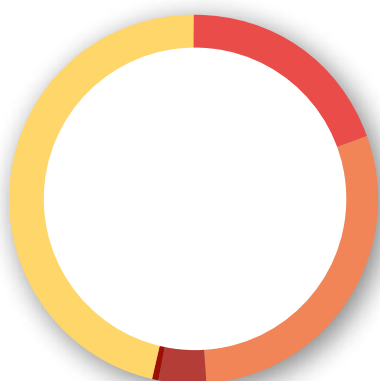
DÉPENSES PRÉVUES

1 580 677 €

DÉPENSES RÉALISÉES

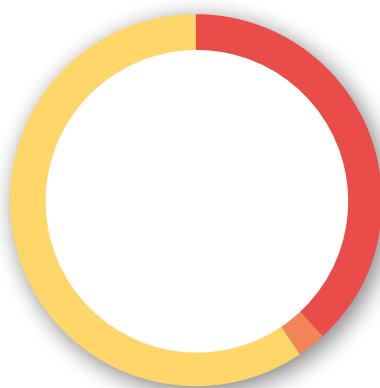
1 099 577.00 €

Détail dépenses
de fonctionnement 2021



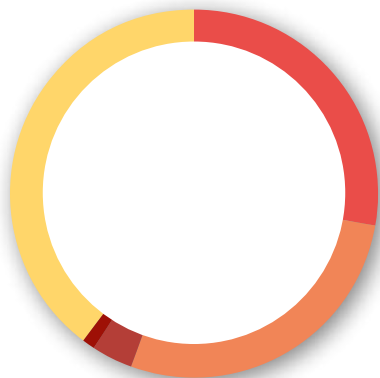
400 912 € Charges à caractère général	14 422 € Intérêts d'emprunts
602 118 € Charges du personnel	945 000 € Virement section investissement
82 124 € Charges de gestion courante	

Détail dépenses
d'investissement 2021



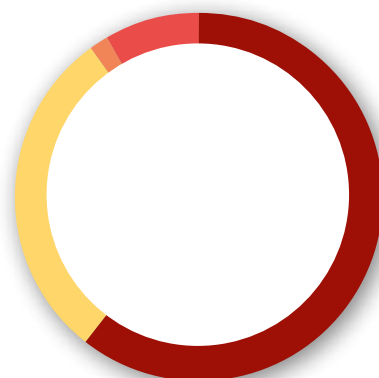
84 822 € Remboursement d'emprunts	131 483 € Immobilisations corporelles
5 484 € Immobilisations incorporelles	

Prévisionnel dépenses
fonctionnement 2022



761 325 € Charges à caractère général	25 000 € Intérêts d'emprunts
752 100 € Charges du personnel	1 079 761 € Virement section investissement
103 550 € Charges de gestion courante	

Prévisionnel dépenses
d'investissement 2022

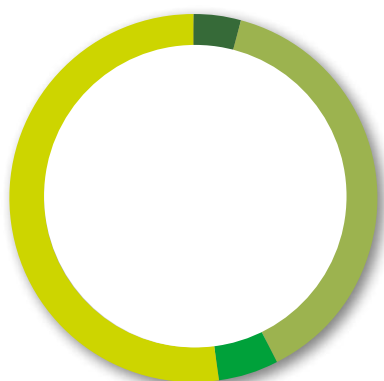


120 000 € Remboursement d'emprunts	415 000 € Immobilisations corporelles
25 000 € Immobilisations incorporelles	855 000 € Immobilisations en cours

RECETTES PRÉVUES 1 195 889.00 €

RECETTES RÉALISÉES 1 267 011.00 €

Détail recettes de fonctionnement 2021



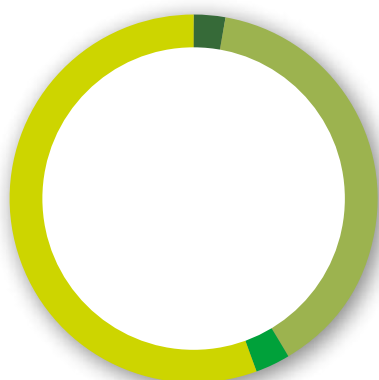
- 111 105 € Produits de services
- 137 918 € Dotations et subventions
- 975 524 € Impôts et taxes
- 1 329 787 € Excédent 2021 reporté

Détail recettes d'investissement 2021



- 152 110 € Remboursement TVA, taxe d'aménagement
- 53 334 € Solde 2021 reporté
- 90 454 € Subventions
- 945 000 € Virement de la section de fonctionnement

Prévisionnel recettes fonctionnement 2022



- 76 700 € Produits de services
- 82 500 € Dotations et subventions
- 1 048 265 € Impôts et taxes
- 1 495 221 € Excédent 2021 reporté

Prévisionnel recettes investissement 2022



- 72 978 € Remboursement TVA, taxe d'aménagement
- 103 893 € Solde 2021 reporté
- 459 000 € Subventions
- 1 079 761 € Virement de la section de fonctionnement

Réunions de conseil

TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SONT CONSULTABLES
EN MAIRIE OU SUR LE SITE INTERNET.



RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2021

82-2021	Renouvellement médecine préventive CDG 45
81-2021	Extension réseau Enedis rue Menneret
80-2021	Créations de postes
79-2021	Demande de subvention sur le budget commune pour le budget de l'eau
78-2021	Autorisation au maire de signer la convention PACT 2022
77-2021	Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation

RÉUNION DU 15 JANVIER 2022

08-2022	Engagement des dépenses avant le vote du budget primitif commune
07-2022	Fonds de concours liaison douce Beaugency - Tavers
06-2022	Déclassement d'un bien communal
05-2022	Convention avec le Département pour étude de trafic sur l'Avenue de Vendôme
04-2022	Convention d'adhésion à la prestation chômage du CDG45
03-2022	Modification service broyage par élagage
02-2022	Élection des membres de la CAO
01-2022	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire

RÉUNION DU 26 FÉVRIER 2022

11-2022	Choix des entreprises dans le cadre du marché rénovation commerce multiservices
10-2022	Demande de subvention au titre du FACC
09-2022	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire

RÉUNION DU 12 MARS 2022

13-2022	Contrat de prestation services pour entretien bouches et poteaux d'incendie
12-2022	Choix des entreprises dans le cadre du marché rénovation commerce multiservices et lots infructueux

RÉUNION DU 26 MARS 2022

25-2022	Lancement du marché pour la Maison de l'Image
24-2022	Budget 2021 eau
23-2022	Budget 2021 commune
22-2022	Subvention aux associations
21-2022	Vote des taxes
20-2022	Affectation résultat eau
19-2022	Affectation résultat commune
18-2022	CA eau
17-2022	CA commune
16-2022	Compte gestion eau
15-2022	Compte gestion commune
14-2022	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire

RÉUNION DU 30 AVRIL 2022

30-2022	Modification n°1 marché réhabilitation commerce multiservices lot 3
29-2022	Autorisation au Maire de signer une convention de mise à disposition de personnel
28-2022	Sollicitation de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la réalisation de la Maison de l'Image
27-2022	Choix des entreprises dans le cadre du marché rénovation maison de l'image
26-2022	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire

Instructions

en cas d'aléa nucléaire

Sur ordre de confinement donné par la préfecture

> Mise à l'abri :

La mise à l'abri consiste à gagner un bâtiment en dur, fermer les portes et les fenêtres et à arrêter les ventilations mécaniques.

Les enfants qui se trouvent à l'école sont confinés à l'école sous la responsabilité des enseignants.

Cette période ne doit pas dépasser 48h.

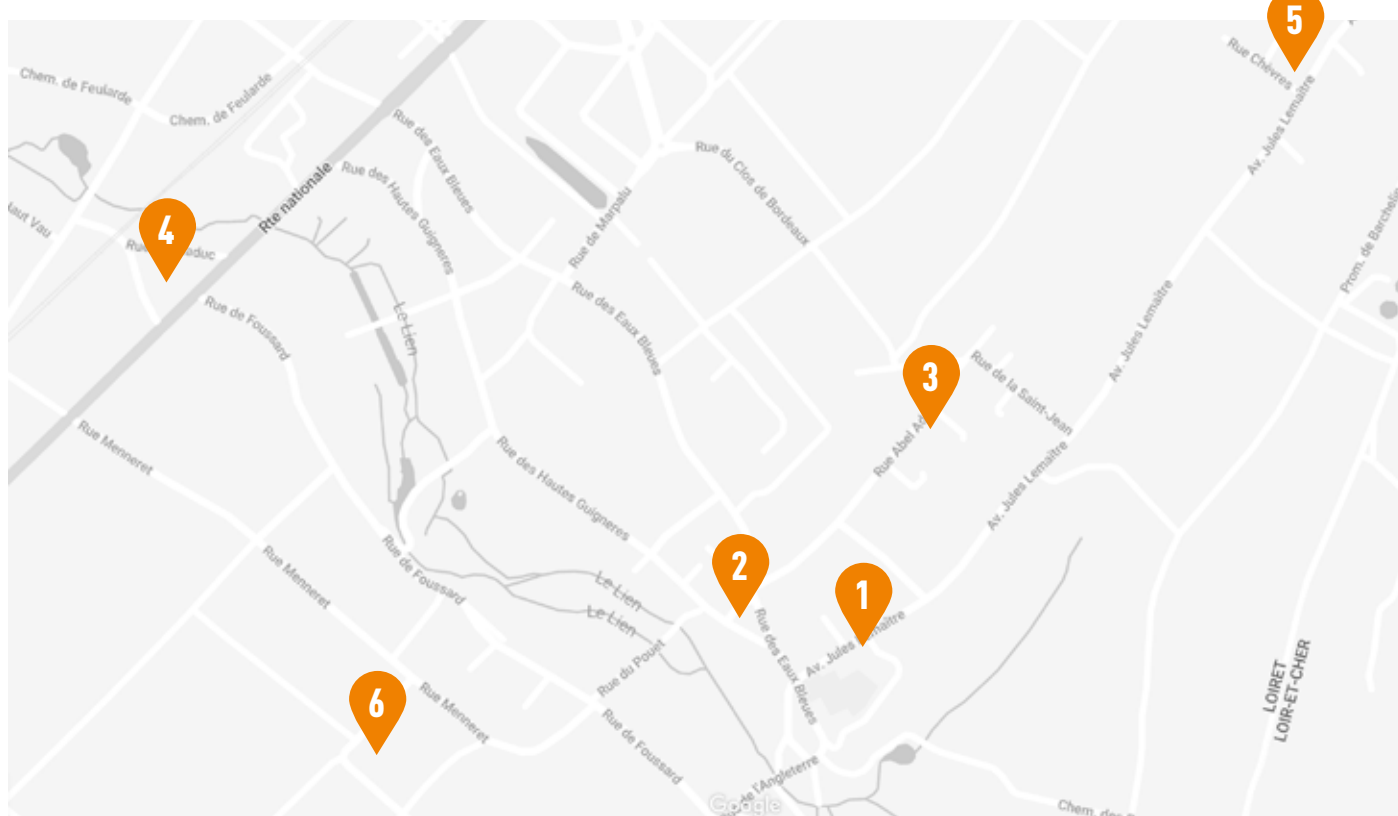
Les consignes sont données par la mairie, les pompiers et/ou la gendarmerie qui doivent parcourir les rues via un véhicule équipé de mégaphone diffusant un message de

mise à l'abri.

Si l'accident est maîtrisé, le préfet lève la mise à l'abri et la mairie en informe toute la population.

Dans le cas où le préfet donne un ordre d'évacuation nous vous informons des lieux de regroupement pour évacuation de la population.

PLAN DE REPÉRAGE



> **PR1) Place de la mairie** pour les habitants des rue de Guignes, rue d'Angleterre, rue des Moulins, rue de la Fromagette, rue du Moulin Paillard et la portion de rue des Eaux Bleues comprise entre la Place de l'Abbé Tachaux et les Fontenils.

> **PR2) Place de l'Abbé Tachaux** pour les habitants de la rue des Hautes Guignères, rue des Sœurs.

> **PR3) Placette de l'Ecole rue Abel Adam** pour les habitants des quartiers situés entre la rue St Jean et la rue des Eaux Bleues (y compris la rue du Grand Clos) et la rue des Eaux Bleues depuis le chemin de St Lomard jusqu'à la place de l'Abbé Tachaux.

> **PR4) Parking poids lourds Pompierre** pour les habitants des quartiers situés sur la RN 2152, le viaduc, le Haut Veau, les écarts (Feularde, Villière, Mizian, Les

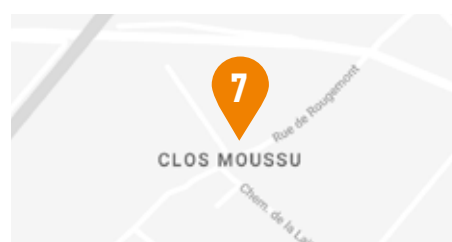
Caves, L'Espérance), l'impasse des Grattelières et la rue des Eaux Bleues jusqu'au chemin de St Lomard.

> **PR5) Parking rue Chèvres** pour les habitants des quartiers de l'Avenue Jules Lemaître (de Beaugency jusqu'en limite de la rue de la rue St Jean).

> **PR6) Parking du Nouveau cimetière** pour les habitants de la rue de Foussard, rue de Ménneret, rue des Biguettes, rue de Lestiau.

> **PR7) CLOS MOUSSU: Placette au croisement de la rue de la Laiterie** : Les écarts (Rougemont, Le Grand Boynes, Taupanne, Les Moulinières).

LIEU D'ÉVACUATION MARCHENOIR (41370) Foyer Familial route de St Laurent des Bois.



Exemple de panneau indicatif d'un des lieux de rassemblement en cas d'aléa nucléaire.



Charte


du bien-vivre à Tavers

 **J'ENTRETIENS MES HAIES ET MES ARBRES** et je veille à ce qu'ils ne gênent pas la visibilité des usagers sur la voie publique ni ne débordent sur la route

 **JE PRENDS SOIN DE L'ESPACE PUBLIC ET DE TOUS LES ESPACES AMÉNAGÉS OU DÉCORÉS PAR LA COMMUNE** pour le bien-vivre de ses habitants/ Je respecte les arbres, les plantes, les fleurs et l'ensemble de la faune et la flore locales/ Je respecte le Lien, les Fontenils, les Dolmens, les Lavoirs, patrimoine cher aux taversois

 **JE N'OPÈRE PAS D'AFFICHAGE SAUVAGE** et je demande une autorisation en Mairie

 **JE RESPECTE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ZONES AUTORISÉES POUR PIQUE-NIQUER/SE Baigner**

 **CIRCULATION** : à pied je fais attention à moi, aux personnes dont j'ai la garde, à mes animaux de compagnie ; à vélo, je respecte le code de la route ; au volant, je roule doucement, je suis patient et civilisé


 **JE SORS MES POUBELLES DANS LES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET** et je les rentre le plus tôt possible après leur collecte

 **JE RESPECTE LES HORAIRES DE DÉPÔT** recommandés pour les poubelles publiques

 **JE NE BRULE PAS MES DÉCHETS VERTS** je les dépose en déchèterie

 **SI J'ORGANISE UNE FÊTE, JE PRÉVIENS MON VOISINAGE**

 **SI JE FAIS UN BARBECUE DANS MON JARDIN JE VEILLE À LA SÉCURITÉ INCENDIE** et à ne pas importuner mes voisins de façon excessive

 **JE VEILLE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL**, je ne laisse pas mon animal de compagnie sans surveillance ou enfermé des heures entières dans un local fermé ou dans une voiture, je veille à ce qu'il ne représente pas une nuisance sonore pour mes voisins, je ramasse ses déjections

 **JE VEILLE À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DE MES VOISINS**, je n'utilise pas d'objets sonores comme tondeuse ou tronçonneuse le soir après 20h, et le dimanche uniquement entre 10h et 12H.

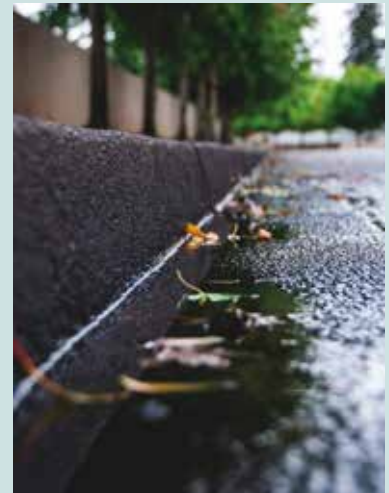
AUTANT QUE POSSIBLE, JE SUIS SOLIDAIRE :



INVITATIONS ENTRE NOUS
NOURRIR NOS ANIMAUX
PRÊT D'OUTILLAGE
ENTRAIDES MULTIPLES ET VARIÉES
ARROSAGE DES PLANTES/ COURRIER
VIGILANCE EN CAS DE CANICULE/GRAND FROID/
ORAGES VIOLENTS
SURVEILLANCE DISCRÈTE
COVOITURAGE ÉCOLE/ TRAVAIL/ COURSES
GALETTE DES ROIS PARTAGÉE.....



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS



Chaque habitant doit entretenir devant sa propriété, trottoirs et caniveaux (désherbage, déneigement, ramassage des déchets...).

N'hésitez pas à fleurir vos pieds de murs pour participer à l'embellissement de votre commune !!

Un peu de civilité !

Le dépôt des déchets (masques, cannette, ticket de loterie, mégots, chewing-gum, excréments...) sur la voie publique (parkings, commerces, rues, pelouses, aires de jeux...) est interdit et passible d'une amende.

Respectons notre planète et respectons-nous!

Forum des associations

FORUM DES ASSOCIATIONS TAVERSOISES

La vie associative dans une commune est souvent citée comme essentielle à son dynamisme et au bien-être de ses habitants. Or, comme tout le reste, il faut un minimum d'entretien.

Cette année pour découvrir, ou redécouvrir toute cette richesse, nous organisons le premier forum des associations taversoises, le 4 septembre aux Fontenils.



Pour bien redémarrer la seconde partie de l'année, venez faire le plein d'idées et d'animations. Dans un cadre de verdure idéal, nous vous accueillerons dans un format inédit de type **rallye des associations**, tel que l'Association des parents d'élèves l'avait initialement imaginé pour la Fête de la Saint-Jean (annulé pour cause d'alerte canicule). Dans une ambiance familiale et festive, vous pourrez profiter pleinement des animations associatives.

Plein feux sur les fontenils



**DIM. 4
SEPT.**

**GRAND
RASSEMBLEMENT**

*Venez
profiter d'une
journée
de détente
avec des
attractions
foraines,
musicales et
des spectacles
de rue.*

*Attractions foraines, musique,
spectacle et forum des associations,
pique-nique partagé, Food Truck Ham
Trotter, barbecue, bar à bières,
crêpes, de 11h à 18h, sur le site
des Fontenils à Tavers.*

Animations

pédagogiques



OMBRES CHINOISES

Le jeudi 19 mai, l'ensemble des élèves de l'école (de la petite section aux CM2) ont eu la chance d'assister à un spectacle d'ombres chinoises à la salle de la Cerisaie. Intitulé « Aladin et la lampe merveilleuse » ce spectacle a permis aux petits comme aux grands de découvrir ou redécouvrir ce conte traditionnel. Une interprétation originale après laquelle les enfants ont pu poser leurs questions sur les ombres chinoises, technique de mise en scène souvent inconnue pour eux.

TAVERS EN MAI

Les élèves ont été invités à visiter en avant-première l'exposition « Tavers en mai » à la salle de la Cerisaie le vendredi 13 mai dernier. Cette exposition regroupait des artistes locaux (peintres, sculpteurs, fabrication de flûtes en papier...), chaque artiste avait préparé une présentation de son travail pour les enfants et un temps d'échange a été accordé à chaque classe, les enfants ont beaucoup apprécié.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont reçu la visite de la brigade de gendarmerie spécialisée dans la sécurité routière. Durant cette journée les élèves ont pu échanger avec les gendarmes sur les règles de la pratique du vélo et passer le permis vélo (pour les CM2).

L'après midi a été consacrée à la pratique : les élèves ont réalisé un parcours dans la cour de l'école afin de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris le matin.





LES INCORRUPTIBLES

Tout au long de l'année les élèves ont pu découvrir les albums et livres proposés par le concours littéraire national des Incorruptibles. Les livres sont différents en fonction du niveau des élèves et peuvent être abordés de n'importe quelle manière en classe (lecture offerte, travail de lecture compréhension sur ces livres ou encore lecture individuelle), l'essentiel est d'avoir découvert toutes les histoires pour le mois de mai. Ainsi, les élèves ont pu se faire un avis sur chaque livre et donc voter pour leur préféré !

LA BELLE IMAGE

Cette fin d'année a également été l'occasion de finaliser l'intervention de la Belle Image dans l'école. Le jeudi 9 juin dernier nous avons accueilli la troupe de la Belle Image pour un spectacle participatif dans la cour de l'école. Un grand moment de joie, de partage et de convivialité pour tous les élèves de l'école.



VISITE DU COLLÈGE

Le vendredi 10 juin, les élèves de CM2 sont allés au collège de Beaugency afin de découvrir le nouvel univers qui les attendra à la rentrée prochaine. Ils ont ainsi pu assister à des cours avec les sixièmes, rencontrer le principal adjoint et la CPE, découvrir le CDI et bien sûr, déjeuner au self (le meilleur moment de la journée bien entendu !). Ils sont fin prêts à quitter le monde de l'école.

Le temps des Enfants

L'ACCUEIL DE LOISIRS : LES GRIOTTINS



L'accueil de loisirs accueille **les enfants de 3 à 12 ans** scolarisés ou habitant sur la commune de TAVERS. L'équipe d'animation est forte de propositions :

> Organisation :

Les temps péris et extrascolaires sont organisés par la commune et délégués au service enfance. Dès l'utilisation de l'un des services : Accueil périscolaire

(garderie, pause méridienne dont cantine et mercredis) et Accueil extrascolaire (petites et grandes vacances), un dossier d'inscription est obligatoire.

Les documents et dates d'inscriptions, les plannings d'animation ainsi que les menus de la cantine scolaire sont accessibles à l'accueil de loisirs et sur le site www.tavers.fr.

> Inscriptions :

- Ouverture des inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023 **du 01 au 07 juillet 2022** à l'accueil de loisirs ou par mail.

L'ACCUEIL DE LOISIRS EST OUVERT TOUS LES MERCREDIS PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES :

> en journée continue : 9h à 17h

> en 1/2 journée de 9h à 13h ou de 13h à 17h.

> avec un péricentre de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Dossier d'inscription

- Fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins
- Attestation d'assurance
- Fiche d'inscription
- Photo d'identité

ATTENTION LE DOSSIER DEVRA ÊTRE COMPLET.

N° PRATIQUE

CANTINE SCOLAIRE

ADRIEN Adeline
02.38.46.44.42



ACCUEIL DE LOISIRS « LES GRIOTTINS »

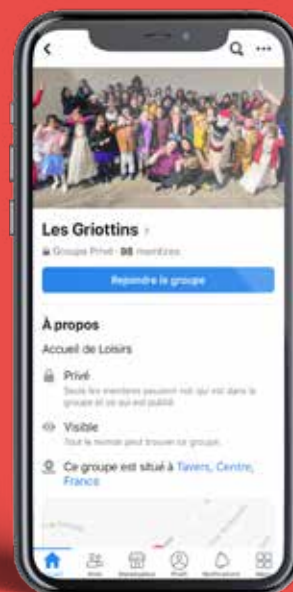
1 rue Abel Adam - 45190 TAVERS
07.80.41.95.95

Audrey LECLERC, coordinatrice SEJ
07.80.41.95.96
tavers.loisirs@tavers.fr

Toutes les infos sur www.tavers.fr

GRUPE FACEBOOK : « LES GRIOTTINS »

L'accueil communique régulièrement par mail ou sur le groupe Les Griottins



Surveillez votre boîte mail,
Vérifiez vos courriers indésirables

Le temps des Enfants

VIVEMENT MERCREDI



L'équipe des Griottins vous propose le plein d'activités tous les MERCREDIS !!!

Tu ne sais pas quoi faire ?

Eco-bricolage, bidouille, tricot, couture, jeux collectifs et sportifs, mais aussi des projets des manifestations ou des sorties diverses ou piscine mais aussi du jardinage et découverte des animaux de la mare etc...

Le top, c'est que t'as le choix, tu peux même décider de te reposer et de rêver à ce qui te ferait plaisir et le proposer pour le prochain mercredi, qui sait ?



**FRIGOTHEQUE
PLACE DE L'ECOLE**

C'est avec un grand regret que les Griottins vous annoncent que la Frigothèque a subi des dégradations, celle-ci n'est plus disponible.

LES MANIFESTATIONS 2022

Nos moments forts !

09 MARS

LE CARNAVAL

déambulation rythmée
par « LA BELLE IMAGE » suivie d'un goûter.



19 AVRIL

LA CHASSE AUX ŒUFS

Grand jeu communal à la Cerisaie.

24 JUIN

KERMESSE

à partir de 17h30 à l'école

Venez nombreux !!

MANIFESTATIONS
RÉALISÉES FIN 2021

Téléthon

Téléthon : 268€

Marché de Noël
au profit de L'A.I.P.E. : 85€

Merci à tous...!!

Les vacances 2022



> COLLECTE DE JOUETS

83 KG



> PROJET : THEO & OPHELIE PEKIN EXPRESS & BLOUSES ROSES

> AUTOUR DES ÉMOTIONS

Intervenant TAI-CHI CHUAN DE TAVERS



> MAQUILLAGE POUR ENFANTS

> CHÂTEAU DE BEAUGENCY

Zoom sur

MARCHÉ DE NOËL POUR L'AÏPE



CHASSE AUX OEUFS



CARNAVAL AVEC LA BELLE IMAGE



KERMESSE DE L'ÉCOLE LE 24 JUIN AVEC REMISE DES DICTIONNAIRES ET FEU DE LA ST-JEAN



Agenda complémentaire



JEUDI 14 JUILLET

14 JUILLET, FÊTE NATIONALE À LA CERISAIE : animations, apéritif musical offert par la commune, repas sur inscription (12 euros, auprès de la mairie), retraite aux flambeaux dans les rues de Tavers, et retour à la Cerisaie pour le feu d'artifice.



10 SEPTEMBRE À 20H30 & LE 11 SEPTEMBRE À 15H00

La Compagnie des Vilains présentera sa nouvelle pièce de théâtre le Samedi 10 septembre à 20h30 et le dimanche 11 septembre à 15h00 à la Cerisaie.

Une pièce de Jean-Pierre MOURICE intitulée «Chouette mon Mari !» Pièce en deux actes.



DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE « MÉMOIRES EN MOTS ET EN MOUVEMENTS »

Balade à travers l'histoire et la ruralité à Tavers, au temps des vignobles, avec les associations Dis-moi Tavers, Fromagette & Co, Les Fous de Bassan ! RDV à 14h30 place de l'Église de Tavers (visite guidée, animée, et pauses ravitaillement), gratuit, réservation obligatoire au 02 38 44 95 95 ou sur le site de l'office du tourisme des Terres du Val de Loire.



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

FESTIVAL DES ARTS DE RUE « PLEIN FEUX SUR LES FONTENILS »

Attractions foraines, musique, spectacle et forum des associations, pique-nique partagé, Food Truck *Ham Trotter*, barbecue, bar à bières, crêpes, de 11h à 18h, sur le site des Fontenils à Tavers.



SAMEDI 15 OCTOBRE

SPECTACLE À LA CERISAIE, LE MÉDECIN SWINGUE MALGRÉ LUI.

La compagnie Le Grand Souk vous propose un divertissement inspiré de Molière... et du swing ! A découvrir absolument. Sur réservation. Précisions à venir sur le site de la mairie.



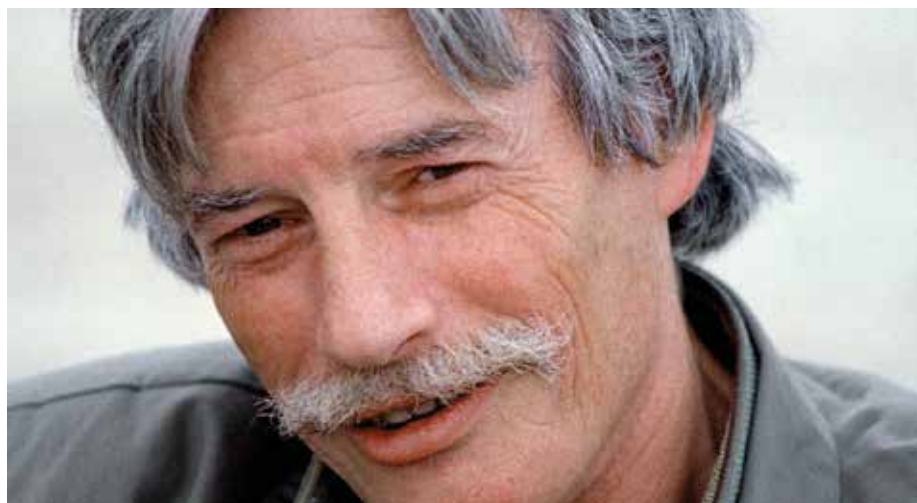
SAMEDI 19 NOVEMBRE

CONCERT À LA CERISAIE, AVEC LE GROUPE KARPATT

Réservez dès maintenant votre soirée « soleil » au cœur de l'automne ! Sur réservation. Précisions à venir sur le site de la mairie.

Hommage

« QUE SERAIS-JE SANS TOI ? » HOMMAGE À JEAN FERRAT



On l'attendait depuis 2 ans, ce fut enfin possible le 13 mars dernier !

À l'origine, pour le 10^{ème} anniversaire de la disparition de Jean Ferrat, la commune de Tavers avait programmé un hommage au chanteur par la voie de Jean-Marc Desbois, accompagné d'une formation symphonique dirigée par Jacky Delance. Mais le COVID est passé par là, remettant sans cesse à plus tard la prestation.

Un an, deux ans ont passé, et jour pour jour 12 ans après la mort de Jean Ferrat, le spectacle accueilli à la salle

de la Cerisaie nous a littéralement comblé de bonheur et d'émotion. Face à la diversité des œuvres de cet auteur – compositeur – interprète, Jean-Marc Desbois et ses musiciens a su raviver les mémoires et faire vibrer les spectateurs par ses interprétations toujours justes et sensibles. Le public conquis d'avance s'est rapidement pris au jeu en fredonnant les chansons les plus connues comme les moins diffusées du répertoire de cet ardent défenseur de la chanson français.

De « Aimer à perdre la raison », en passant par « La Montagne », et même « Nuit et brouillard », cet hommage

a permis de revisiter plusieurs facettes de l'œuvre et des engagements du chanteur.

Et pour rendre ce vibrant hommage, qui d'autre qu'un formidable chanteur – compositeur – interprète, également fervent défenseur de la chanson française et de Louis Aragon ? Précédemment connu des Taversois et Taversois pour son hommage à Serge Reggiani, Jean-Marc Desbois nous a fait l'honneur de sa présence le temps -trop court- d'un après-midi de printemps.

POUR LES DÉTAILS DE TOUS CES ÉVÈNEMENTS INFORMEZ-VOUS

- en mairie
- sur tavers.fr
- sur la page Facebook
- sur l'application Panneau Pocket
- sur les panneaux lumineux



DITES-LE NOUS

Face à la participation mitigée des Taversois aux derniers spectacles programmés par la municipalité, la Commission culture a besoin de votre avis. Avant de préparer le programme des spectacles pour 2023, nous vous invitons à répondre au questionnaire joint à ce numéro du Lien et à le retourner à la Mairie. Merci.

Journées du patrimoine

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022



MÉMOIRE EN MOTS ET EN MOUVEMENTS

Balade à travers l'histoire et la ruralité à Tavers : au temps des vignobles

**JOURNÉES
DU PATRIMOINE**

**DIM. 18 SEPT. 2022,
14H30**

TAVERS

Rendez-vous sur
la place de l'église

DURÉE

Environ 4H

Trois kilomètres de balade autour du bourg de Tavers, jalonnés de mini conférences-rencontres sur des lieux remarquables, qui permettront de découvrir notamment :

- les ruelles et bâtiments du bourg sur les traces du passé viticole avec les associations Dis-moi Tavers et la Fromagette & co ;
- une ancienne ferme de centre-bourg... un peu particulière ;
- le val de Loire d'hier et d'aujourd'hui avec le Conservatoire d'Espaces Naturels ;

- la rivière Lien, son bief et quelques-uns de ses lavoirs et moulins ;
- des histoires et légendes...

Le tout guidé par l'association Dis-moi Tavers, des agriculteurs et ponctué de Lettres Semées interprétées par la compagnie *les fous de bassan !*

Des pauses de ravitaillement seront offertes aux marcheurs.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
au 02 38 44 95 95

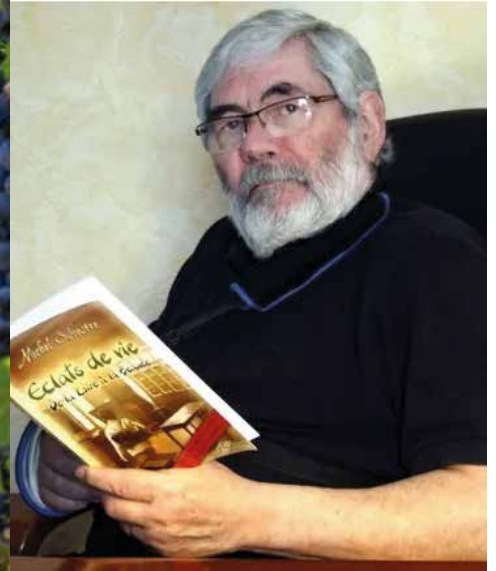
*les fous
de bassan !*



Organisé par la Mairie de Tavers avec l'association Dis-moi Tavers, l'association La Fromagette & co, *les fous de bassan !*

Le vin de Tavers

AH BON, DU VIN ? MAIS OÙ SONT LES VIGNES ?



C'est évidemment une question qui n'a pas de réponse en 2022. Alors il faut se pencher sur le passé. Au XIX^{ème}, notre gloire nationale que vous connaissez maintenant fort bien, Jules Lemaître, s'était risqué à un semblant de poème (mais sympathique au demeurant) dont je n'hésite pas un instant à vous communiquer la première strophe :
**« Le petit vin de chez nous
 Est chose légère
 J'en avale de grands coups
 Il ne me grise guère. »**

Pierre MAC ORLAN dans le Crapouillot, en août 1931, a écrit lui aussi un petit texte sur le vin de Beaugency. Je ne résiste pas au plaisir d'en extraire quelques phrases.
« Beaugency, Meung- sur- Loire et Tavers se groupent autour des mêmes vignes. Ce joli vin d'été dans une cave fraîche attire les amis. Il faut le tirer au tonneau et le boire jusqu'à ce qu'une soif soit éteinte » (que diable ! Un peu de modération M. Mac Orlan.)

« Chose légère...Vin d'été »...soit ! Mais il n'en reste pas moins que Tavers a bien été une commune viticole. Agréable, oui, mais qu'on ne me vienne point parler du vin de Tavers servi parmi les plus grands crus aux tables royales tout au long de notre Histoire, comme certains nous le veulent faire accroire ! Quoique... Un très (trop) rapide survol historique pourra nous apporter quelques éléments à ce sujet.

Il faut resituer Tavers dans le vignoble de l'Orléanais implanté fin II^{ème} siècle, début III^{ème} et qui connut son apogée au Moyen-Âge (au XIII^{ème} siècle les vins de l'Orléanais sont cités parmi les meilleurs crus du royaume) jusqu'à la Renaissance. (En 1588, le médecin parisien le Paulmier admet que **« les vins de l'Orléanais emportent le prix par dessus tous les vins français »**)

Le vignoble orléanais couvre alors 60 à 70 km de St Benoît sur Loire à Avaray. Tavers profite largement de cette réputation tant que les vignobles sont propriétés des moines et des riches bourgeois qui veillent jalousement à la qualité de leur vin.

Le vin rouge était essentiellement fourni par l'auvernat rouge (c'est actuellement le pineau rouge de Bourgogne), le vin blanc par l'auvernat blanc ancêtre du chardonnay.

Cependant, à partir du XVIII^{ème} on passe à une exploitation populaire et des cépages plus productifs sont plantés, on fait des mélanges pour arriver à une production optimale... Oui, mais les vins sont médiocres ! (Sauf un cépage gris meunier qui reste encore en qualité supérieure.) Ces vins vivent malgré tout de leur réputation et continuent de se vendre. Le vignoble de Tavers passe de 350 ha en 1875 à 600 ha en 1886.

Jamais la commune ne fut aussi peuplée ni aussi riche. En 1881 on comptait 7 cafés,(à la bonne heure!) 3 négociants

en vin, mais aussi 3 vinaigreries et 4 distilleries... (ce qui invite à se poser quelques questions sur la qualité du breuvage...). D'ailleurs la quantité des vignes va diminuer graduellement jusqu'à ce que le phylloxéra en 1886, amène la ruine de tout le vignoble. Des vigneron ont malgré tout, tenté de résister en important des porte-greffes américains, plus résistants, mais les deux guerres mondiales successives ont conduit à la quasi extinction du vignoble .

Toutefois, il convient de noter que le dernier vignoble de qualité, vendu en bouteilles a été le clos de guignes qui jouissait d'une excellente réputation (non usurpée, j'en porte témoignage pour en avoir bu vers 1968/70, et j'ajoute que le gris meunier, bu lui aussi par votre serviteur à la même époque n'était pas mal non plus...)

Amie lectrice, ami lecteur, merci, mais si vous voulez plus de détails et notamment voir des outils de vigneron, l'association « Dis-moi Tavers » vous offrira une petite déambulation sur ce thème (et d'autres) lors de la journée du patrimoine.

Ressource documentaire : C. Poitou « Vignoble de l'Orléanais et du Gâtinais aux XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles

G. Villiers « Histoire et histoires de Tavers »

Interview Jacky Egret

**JACKY EGRET, NOUS SOMMES RAVIS DE VOUS METTRE À L'HONNEUR
DANS NOTRE BULLETIN MUNICIPAL DE CE MOIS-CI!**



Pouvez-vous raconter votre parcours en quelques mots?

Issu d'une famille taversoise de vigneron et d'agriculteurs, je suis né à Beaugency en 1948, trois ans après la sortie de captivité de mon père.

Entré à l'âge de 4 ans à l'école de Tavers, j'ai annoncé à mes parents que lorsque je serai adulte je deviendrai « Maître d'École », et ce fut mon métier, en fait une vocation.

Doué et passionné par les études, dès l'âge de 9 ans j'ai suivi la classe de fin d'études de Monsieur Delmotte!

J'étais fort dans toutes les disciplines mais ce qui m'a plu c'est le contact avec les enfants.

J'ai donc choisi d'être maître d'école et j'ai réussi en fin de 3^{ème} le concours d'entrée à l'École Normale d'instituteurs d'Orléans! A la fin de mes études j'ai exercé à Beaugency comme instituteur puis professeur des écoles pendant 34 ans! J'adorais revenir à Tavers profiter de la nature, des plantes et travailler dans les champs avec mes parents pour faire la moisson, les foins et m'occuper des bêtes ou conduire les vaches au champ .. Je tiens à rendre hommage ici à mes parents, mes grands-parents et mes professeurs qui m'ont beaucoup apporté!

J'étais fort dans toutes les disciplines mais ce qui m'a plu c'est le contact avec les enfants.

Accepteriez-vous de nous parler de votre « don » un peu particulier?

Oui, j'ai en effet une mémoire très particulière, un don comme disent les médecins, ce qui me permet de connaître encore aujourd'hui les dates de naissance des mille élèves qui sont passés dans ma classe !

Je peux citer par exemple les dates de naissance et de règnes de nos Rois de France, de nos présidents, toutes les dates de naissance de mes amis et connaissances, tous leurs prénoms d'état civil, leurs lieux de naissance, ou encore l'histoire des chanteurs que j'apprécie, les paroles

de leurs chansons ... les informations ou dates se gravent dans ma mémoire

Cette mémoire hors du commun vous a permis de gagner de nombreux concours alors? Racontez-nous!

J'ai participé à de très nombreux jeux sur les radios locales, ou encore lors d'animations dans les supermarchés et j'ai gagné des lots de toute sorte :

- 195 repas au restaurant
- Un voyage en Champagne
- Des montres
- 1241 CD, 76 cassettes vidéos
- 10 transistors, 1 Mini chaîne
- 38 bouteilles de champagne, 124 bouteilles de vin
- 103 tee-shirt
- 19 dictionnaires
- 17 coupes chez le coiffeur
- 34 sacs à dos
- 27 places de cinéma, 1 an de cinéma au Dunois
- 1 coiffeuse
- 1 table de bistro et 7 chaises
- 2 vélos de course, 1 vélo de femme
- Des jumelles, des raquettes de tennis, des parasols
- 9 arbres la liste est longue!

Auriez-vous des anecdotes à nous raconter sur Tavers?

- La première concerne la fontaine St Antoine : Pendant la guerre de 1940, ma grand-mère avait un zona dont elle souffrait terriblement depuis longtemps.

Le curé lui a dit : Faites dire une messe à la Chapelle de Ver et prenez de l'eau de la fontaine Saint-Antoine, que vous appliquerez pendant 8 jours pendant la nuit avec une serviette sur le ventre : 8 jours après, son zona avait disparu pour ne jamais revenir ...

- Il y a aussi les souvenirs des moments passés à la Guinguette, au moulin de la Bouture!

C'était un grand plan d'eau avec des tonnelles, des cygnes et même une barque pour se promener sur l'eau .. on pouvait y consommer des boissons!

C'était très coté et les gens venaient de loin pour en profiter! Mes parents se sont connus là, lors du bal de la St Jean ..

Tavers a également eu l'honneur d'accueillir une personnalité :

France Gall !

Elle est venue à Tavers pour le premier « Festival des Vedettes » le dimanche 31 juillet 1966.

Elle était déjà très célèbre, elle venait de gagner l'Eurovision en 1965 pour sa chanson « poupée de cire poupée de son » écrite par Serge Gainsbourg, où elle représentait le Luxembourg ! Elle avait une robe jaune poussin et de longs cheveux blonds !

Malgré l'article de la République du Centre qui vanta sa gentillesse, les personnes présentes se souviennent qu'elle ne resta pas longtemps et repartit sitôt son récital terminé, abandonnant derrière elle le joli bouquet de fleurs offert par la petite fille du Maire de l'époque..

- Enfin, savez-vous que Tavers a accueilli une Grande Corrida le 1^{er} août 1965 ?

Avec 9 sorties de Toros de combat, 3 matadors et également un show de 3 toreros comiques faisant participer les amateurs à des jeux très amusants! Qui l'eut cru !

Le Bassin de la Bouture

par Bertrand Coville



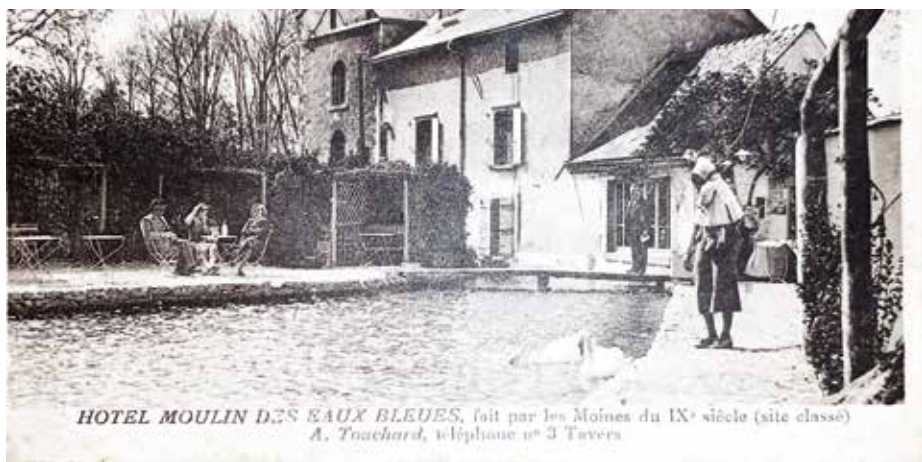
Samedi 30 et dimanche 31 juillet 1966

DIMANCHE 31 JUILLET, à 15 h.
TAVERS
 (près BEAUGENCY)

1^{er} FESTIVAL DES VEDETTES
 avec
France GALL
Robert ROCCA
Jacques GRELLO

La boîte à sel
 et
 l'enregistrement par Radio-Luxembourg
 du **TOUR DE FRANCE**
 de la **CHANSON**

Entrées : 8 et 10 frs Enfants : Demi-tarif



UN PEU D'HISTOIRE

C'est vers le IX^{ème} siècle que les moines de Saint Martin à Tavers ont canalisé les sources artésiennes qui sont alimentées par la nappe de Beauce et ont construit le premier moulin.

Les moines l'exploitèrent jusqu'à la révolution où il fut vendu comme Bien national. Il continua de fonctionner avec les nouveaux propriétaires.

Le dernier meunier cessa son activité en 1923.

ET UNE LÉGENDE

Au Moyen âge, Agnès, la fille du Seigneur de Beaugency promit son cœur au jeune damoiseau Lois de Baule.

Hélas, celui-ci partant pour la croisade fit promettre à la belle de l'attendre. Comme les années passaient, Agnès désespérée entra au couvent.

Lorsque le Chevalier revint enfin il ne put que constater que son amour était devenu impossible.

Ils décidèrent de se revoir une dernière fois sur une barque au milieu du Bassin de la Bouture.

Que se passa-t-il ? Nul le sait, mais le lendemain la barque était vide. Deux cygnes blancs immaculés nageaient et les eaux étaient devenues bleues...

APRÈS 1923

Le Moulin des Eaux bleues devint une guinguette très renommée dans la région. On y venait boire, rire, danser. Les anciens s'en souviennent encore.

Dans les années 1960, la guinguette devint une pisciculture de truites, ce que permettait la qualité de l'eau et le débit de la source. Malheureusement, les forages et les arrosages massifs firent baisser le débit et la pisciculture dût fermer.

C'est maintenant une propriété privée qui conserve et entretient soigneusement le site, l'un des plus marquants de Tavers et de son histoire.

A 14 heures 30, dans les annexes restaurées et agrandies par le Comité des Fêtes

TAVERS
1^{er} AOUT 1965
GRANDE CORRIDA
 5 séries de Toros de Combat des meilleurs Producteurs

La célèbre Caballista **PAQUITA SAN JUAN** (18 ans)
 et la participation de deux matadors espagnols
ELIOT CRUZ de «SEVILLA» et **JUAN JIMENEZ «El Triunfo»**
 accompagnés par leur cuadrilla complète de banderilleros et matadors de soutien

Pape Molins, Bernardo Montoro, Luis Migué, Francisco Saura

Les inimitables toreros espagnols
El Tio Polo, Carlitos, Sanchez

El séñor de las corridas avec la prestigieuse «Frontera» torero

FIN DE FIESTA avec le grand corralito torero Estellas en El Rueblo

En soirée :
GRAND BAL «Modern-Tivoli» avec André ALLAIRE

PRIX DES PLACES
 5, 8, 10 F

Un moment *convivial*

LOTO AIPE



L'AIPE (association indépendante des parents d'élèves) a organisé pour la première fois un LOTO le 27 février 2022. Cette première édition a réuni une centaine de participants. Nous avons rapidement été complet dès

l'ouverture des portes. Un vrai engouement a eu lieu après plusieurs mois de crise sanitaire. Nous avons retrouvé le plaisir de partager un moment convivial autour d'un jeu. Nous tenons à remercier tous les participants, les

bénévoles et les entreprises de Tavers ou des environs qui ont participé en donnant des lots. La recette de cette journée servira pour les enfants de l'école de Tavers et pour nos prochaines activités.

1^{ÈRE} ÉDITION DU FORUM « ENTREPRENDRE EN TERRES DU VAL DE LOIRE » EN 2022 À CLÉRY SAINT ANDRÉ



Chefs d'entreprises, créateurs, cédants, repreneurs, ce forum est pour vous !

Vous avez un projet, une idée d'activité ! Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise ! Venez rencontrer des professionnels qui peuvent vous aider lors du forum « Entreprendre en Terres du Val de Loire » qui se tiendra le 27 septembre 2022 de 10h00 à 19h00 à l'Espace Loire/Ardoux – rue du Stade à Cléry Saint André. Cet événement est organisé par la Communauté

de Communes des Terres du Val de Loire en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Loiret et la Mairie de Cléry Saint André. Le programme de la manifestation sera prochainement disponible sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et sur ses réseaux sociaux (www.ccterresduvalde Loire.fr).

Nouveauté 2022



LES RICHESSES CACHÉES DE TAVERS

Visites guidées de l'Office du Tourisme des Terres du Val de Loire.

Découvrez Tavers accompagné d'un guide de l'office du tourisme.

Renseignements et réservations
sur : <https://www.tourisme-terresduvalde Loire.fr/>
02 38 44 32 28

Vide maison

VIDE MAISON DE LA FROMAGETTE & CO !



Cette année pour la première fois, l'association Fromagette&Co a proposé d'organiser un vide-maisons sur la commune de Tavers par le biais d'un sondage distribué dans les boîtes aux lettres. Les intéressés étant suffisamment nombreux, notre association s'est associée à l'AIPE pour co-animer l'événement. C'est au final un

quarantaine de maisons qui ont ouvert leur jardin, grange ou garage pour accueillir de nombreux acheteurs et curieux tout au long de la journée du dimanche 3 avril dernier. Malgré une brise un peu soutenue, un stand buvette tenu par l'AIPE a été installé sur la place de l'Église afin de réchauffer les passants et distribuer un

plan des maisons participantes au vide-maisons. Les retours ont été dans l'ensemble très positifs, ce qui nous pousse à penser à la seconde édition, l'année prochaine !

Fromagette & Co

Ball trap



Comme vous le savez samedi dernier nous avons réalisé la première étape du chantier de restauration des enduits intérieurs, à savoir le gobetis ou encore enduit d'accrochage.

Le tout dans la bonne humeur et sous les conseils avisés de Maison Paysanne du Loiret.

Maintenant place à l'étape : **Enduit de finition le 2 juillet !**
Si vous voulez y participer et pratiquer, merci de nous le faire savoir par retour de mail.

Juste curieux ? N'hésitez pas à nous rendre visite le 2 juillet !

Merci déjà à tous les courageuses et courageux pour la première étape qui a demandé pas mal d'huile de coude !

A très vite, Amicalement

**2 rue de la fromagette
45190 Tavers
0676939107**

fromagette & Co



Ball trap de la Société de Chasse les 23 et 24 Juillet 2022.

ENVIE DE COMMUNIQUER SUR VOTRE ENTREPRISE ?
CONTACTEZ LA MAIRIE DE TAVERS AU 02 38 44 53 97

Nous sommes une association loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour les jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française.

Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

MAGALI FOUQUÉRÉ
INBOUND PROGRAM ASSISTANT
02 99 46 10 32
WWW.GROUPE-CEI.FR



**CHARPENTES
COUVERTURES
ZINGUERIE**

06 82 99 32 89

ld.couverture@orange.fr
45190 TAVERS



Votre bien-être au naturel :

Découvrez les bienfaits de la magnétothérapie et de l'api thérapie.

Angélique Villermet à TAVERS
Tel : 06-84-94-71-81

@ : magnetix45@gmail.com
Site : lessecretsbienetredangelique.fr



**SOS GUÊPES
FRELONS**
48 43
DESTRUCTION NIDS DE GUÊPES, FRELONS
EUROPÉENS ET ASIATIQUES
RAPIDITÉ 73772 EFFICACITÉ PROFESSIONNALISME
06 81 60 62 17



XAVIER A VOTRE SERVICE
SERVICES A LA PERSONNE
TEL 06-88-89-73-49



Lucina Ruas
Couturière-Bétocheuse
06 75 35 59 89
lucina.ruas1973@hotmail.com
TAVERS - 45190

Ets Jean François VENOT
Motoculture de Plaisance
"neuf & occasions"
Zone Industrielle de Tavers
10, Route Nationale "162"
45190 TAVERS
Tél. 02 38 44 56 08
Fax 02 38 46 40 91
venot.jeanfrancois@wanadoo.fr



MONTÉNERGIE
PLUMBERIE - CHAUFFAGE - INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
ADOUCCISSEUR - SALLE DE BAIN
montenergie@hotmail.fr - www.montenergie.com
54, rue des Eaux Bleues - 45190 TAVERS
02 38 23 42 99 - 06 73 01 29 98



Chef Baba
VIANDE D'ORIGINE FRANÇAISE GARANTIE
Bœuf - Veau - Agneau - Volaille - Merguez Maison
Charcuterie Orientale - Brochettes - Poulet rôti...
ET PRODUITS EXOTIQUES CHANGEMENT
DE PROPRIÉTAIRE
4, RUE GRATTELIÈVRES - 45190 TAVERS
Tél. : 02 38 55 19 90

Generale d'Optique
ZAC E. LECLERC - TAVERS

ENTREPRISE LEJEUNE
COUVERTURES
CHARPENTES
ZINGUERIE
Neuf & Rénovation
Z.A. Les Portes de Tavers - 45190 TAVERS
Tél. : 02 38 44 74 14 - Fax 02 38 22 08 40
www.entrepriselejeune.com



RM dépannage
11, rue rue des gratelières
45190 Tavers
Tel: 02.19.05.64.64
RCS d' Orléans : 890 812 985
Siret: 890 812 985 00012
<https://www.rminformatique41240.com>
www.facebook.com/Rm-informatique-102736188137570



**ELAGAGE/
ABATTAGE/BOIS DE
CHAUFFAGE**
103 rue des eaux bleues
45190 Tavers
SWITALA Cyril
Siret: 8048276700014
0651768269/
0238449282
switcyril@outlook.fr



BOULANGERIE PATISSERIE
EURL Drouin david
1 avenue Jules Lemaître
45190 TAVERS
02.38.82.03.36

Contrôle Technique Automobile TAVERS
AUTOVISION
CCT TAVERS
RN 152 - 45190 TAVERS
Tél. 02 38 44 09 37
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS



"Entre Terre et Mer"
Bar Restaurant
39 Route nationale 102
45190 Tavers
Cuisine traditionnelle française
Couscous Maison les mercredi, jeudi
et vendredi
Tél: 02 38 50 07 44



Belle Arbre de Grimpereur
Taille et soins aux arbres
Élagage - Démontage - Haubannage
Repose de branches
06 30 06 63 88 - belarabre@outlook.com

HC LAVAGE AUTO
PARKING LECLERC TAVERS
3 pistes HP
(dont 1 piste Utilitaires et Camping-cars)
2 Portiques multiprogrammes
4 Aspirateurs
Un service de lavage (6J/7)
24H/24H
7J/7J
NOMBREUX
PRODUITS
DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE
02 38 44 18 26



Histoire de terre
Atelier de poterie
Régine Bourguin céramiste diplômée de l'école AAC de Tours
Initiation au tournage modelage
13 rue de la rue des
Cépages
45190 Tavers
tel 0622145032
mail: regine@histoire.fr



COUVERTURE BODIN
Tous travaux de couverture
Zinguerie Démoussage
Isolation Plaquisterie
Chemin de Marpala - 45190 Tavers
Tél. 09 87 88 45 64 - 06 16 46 13 94
www.facebook.com/jbaptistebodin/



Le Marché aux Vins
RN 152 - 45190
TAVERS
02 38 44 02 16
lemarcheauxvins.fr



Audrey PINEL
Réflexologue - Energéticienne
Praticienne Massage Métamorphique
Centre Théia de Beaugency
38 rue du Change
45190 Beaugency
Rendez-vous par téléphone :
06.28.22.27.49
SIRET 904 467 933 00019
fb.me/audrey.pinel.reflexologue
@audrey_pinel_reflexologue

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :**

Tous les matins de 9h à
12h et les mardi, jeudi et
vendredi après-midi de
14h à 16h30.

Tel : 02 38 44 53 97

Tavers



VAL DE LOIRE